



APPEL AUX DONS

Les disponibilités financières du Fonds Solidarité Santé Navale reposent sur une contribution financière de l'association fondatrice, l'ASNOM, complétée par des dons individuels.

**VOS DONNS ASSURERONT LE SOUTIEN DE PROJETS RESPONSABLES, REDEVABLES, INSCRITS
DANS LA DUREE ET FIDELES A LA DEVISE DE SANTE NAVALE**

**Tout versement de don fait l'objet d'un reçu fiscal envoyé (au plus tard) dans le premier trimestre
de l'année suivante (66% de réduction fiscale)
(Autorisation préfectorale d'appel à la générosité publique en date du 29 mai 2024)**

Vous pouvez faire un don :

- en souscrivant directement en ligne pour un **DON PONCTUEL ou MENSUEL** en utilisant ce lien :
<https://www.helloasso.com/associations/fonds-solidarite-sante-navale/formulaires/2>

- ou en utilisant le [formulaire joint](#) et en joignant un chèque à l'ordre du FSSN.

FORMULAIRE DON

NOM.....

Prénom..... Promo (si pharmacien/Médecin des Armées)

Adresse

Code postal :Ville :Pays :

Tel fixe..... Mobile :

Adresse email.....@.....

Déclare faire un don deeuros.

Le

Signature

Mode de paiement : chèque bancaire libellé à l'ordre du « Fonds Solidarité Santé Navale »
Compte LCL RIB / 30002 00453 0000008904P 30
IBAN / FR50 3000 2004 5300 0000 8904 P30

Formulaire et chèque à adresser à notre trésorier

Michel CURTET – Résidence Genovia, bat B, Apt 259, 29 rue Bontemps, 33400 TALENCE